



# Osthouse

BULLETIN COMMUNAL N°41 - Avril 2016 -



## LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Le printemps est de retour et avec lui de nouvelles ambitions pour notre commune. En effet, cette année 2016 sera à nouveau marquée par de grands projets.

Le plus grand étant le réaménagement total de la rue des Pierres et de la rue d'Erstein. En effet la traversée de notre village sera à nouveau en chantier. La commune investit pour rendre le cœur du village plus accessible à tous, plus fonctionnel et plus agréable.

A ces travaux, qui s'étaleront sur 4 mois pour cette tranche, s'ajoute la modification du Plan Local d'Urbanisme, qui devrait se finaliser en automne et permettra le démarrage de la 2<sup>ème</sup> phase du lotissement. Des travaux de rénovation et d'accessibilité sont également prévus au niveau du bâtiment scolaire. Au total ce sont plus de 600 000 euros d'investissement que le Conseil Municipal a voté fin mars.

Pour la deuxième année consécutive, nous prenons de plein fouet la baisse brutale des dotations de l'état (- 14 % en 2015 et encore -10 % en 2016) sans compter le fond de péréquation que nous devons payer depuis 2015 et qui augmentera également cette année. Cela présente un manque de 30 000 euros dans le budget pour cette année par rapport à 2014. Incontestablement ces nouvelles mesures auront un impact sur notre fonctionnement et sur nos prochains investissements. Malgré ces baisses, l'équipe municipale a décidé, comme la communauté de communes d'Erstein, de ne pas augmenter les taxes locales cette année.

J'aimerais enfin rappeler quelques règles essentielles à la vie en société. Je veux faire référence à toutes ces voitures qui stationnent sur les trottoirs de chaque côté de la rue. Ces stationnements gênants empêchent la circulation des piétons et le croisement des véhicules. Je demande aux propriétaires des véhicules de respecter la réglementation en vigueur et de laisser au moins un côté de la voirie libre surtout dans la rue de Gerstheim.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin communal réalisé par la commission communication où une fois de plus vous pouvez constater le dynamisme de nos associations à travers le calendrier des manifestations.

Bien cordialement,

Votre Maire  
Christophe BREYSACH

## ACTUALITES

### ↩ UN CHANTIER A VENIR

L'été à venir sera, **une fois de plus**, marqué par un chantier sur l'axe traversant de notre village "rue des Pierres - rue d'Erstein" ou Départementale 288. En effet, un chantier d'ampleur se prépare depuis quelques temps déjà. Il s'agit de la réfection totale de la voirie sur toute la longueur de cette axe (environ 1200 ml) dans le but de réduire la vitesse de circulation, de mettre en sécurité les piétons avec des trottoirs normalisés, de créer des stationnements règlementés, de renouveler l'éclairage public et de végétaliser cet axe trop minéral.



Sachant que le renouvellement de l'éclairage public et la réfection des trottoirs étaient prévus depuis plusieurs années mais ces travaux ont dû être reportés au profit de la réfection de la "rue des jardins" en 2010 à la suite de travaux d'assainissement.

Cependant aujourd'hui on parle d'un réaménagement complet et ceci une fois de plus suite à des travaux, notamment, de rénovation des conduites et des branchements d'eau (en 2014) mais également d'assainissement (en 2015) ce qui nous oblige maintenant à refaire l'ensemble de la voirie vu les nombreuses saignées transversales qui sont à l'origine de nuisances sonores pour les riverains. Ce réaménagement nous permet ainsi de le revoir dans sa globalité c'est à dire :

- modification sensible de l'effet "ligne-droite" de cet axe ;
- création de stationnements règlementés et notamment près de l'église ;
- création d'espaces verts ;
- renouvellement de la bande de roulement et rétrécissement avec mise en place de "ZONE 30" à la portion la plus étroite ;
- déplacement de l'abris-bus vers la place de la mairie ;
- normalisation des trottoirs aux normes "Personne à Mobilité Réduites" (PMR) ;
- expérimentation d'un aménagement de réduction de vitesse à l'entrée Nord

- remplacement de l'éclairage public avec les nouvelles technologies de réductions des consommations ;
- enfouissement des réseaux téléphoniques et pose de fourreaux en attente de la fibre optique (horizon 2022-2024).



Ces travaux se feront en deux phases distincts, pour 2016 à partir de mai-juin, le tronçon du carrefour de la 'rue de Gerstheim' vers l'entrée Sud et devrait durer environ quatre mois suivis en 2017 du tronçon vers l'entrée Nord du village.

Ce grand chantier nous demandera à tous certains efforts (voire beaucoup). Pour les usagers mais surtout les riverains, beaucoup de patience lors de la réalisation mais aussi des efforts budgétaires conséquents. En effet l'ensemble des travaux est estimé à environ 1 000 000,- Euro TTC y compris la part du Conseil Départemental (pour la bande de roulement) qui correspond à environ 180 000,- Euros TTC. Pour financer le reste nous pouvons compter sur une subvention du Conseil Départemental (contrat de territoire) de 55 500,- Euros, une subvention parlementaire de notre Député de 19 000,- Euros et espérons encore une subvention pour l'amélioration de l'éclairage public, le reste sera financé par un prêt de 400 000,- Euro et le solde par les fonds propres de notre commune grâce à une situation financière saine.

Toute l'équipe municipale compte donc sur votre compréhension, patience et soutien pour mener à bien et à bon terme ce grand projet qui, on espère tous, donnera au final toute satisfaction.



Christian Kretz



## PRESENTATION DES FINANCES DE LA COMMUNE

Chaque année, la commune élabore son budget qui préfigure l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune. Pour l'année 2016 la date limite d'adoption du budget primitif a été fixée au 15 avril. Le budget est proposé par le Maire et discuté en commission finance. Le jeudi 31 mars, il a été adopté par le conseil municipal. Il se compose de deux sections distinctes mais pour autant dépendantes l'une de l'autre : le **fonctionnement** (éléments de gestion courants) et l'**investissement** (grands projets et emprunts).

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

Le budget de fonctionnement prévoit, comme en 2015, une baisse des dotations de l'Etat et des mesures de soutien à l'investissement. Les dépenses inscrivent une augmentation des charges de personnel afin de permettre la transition entre l'agent communal actuel et un nouveau.

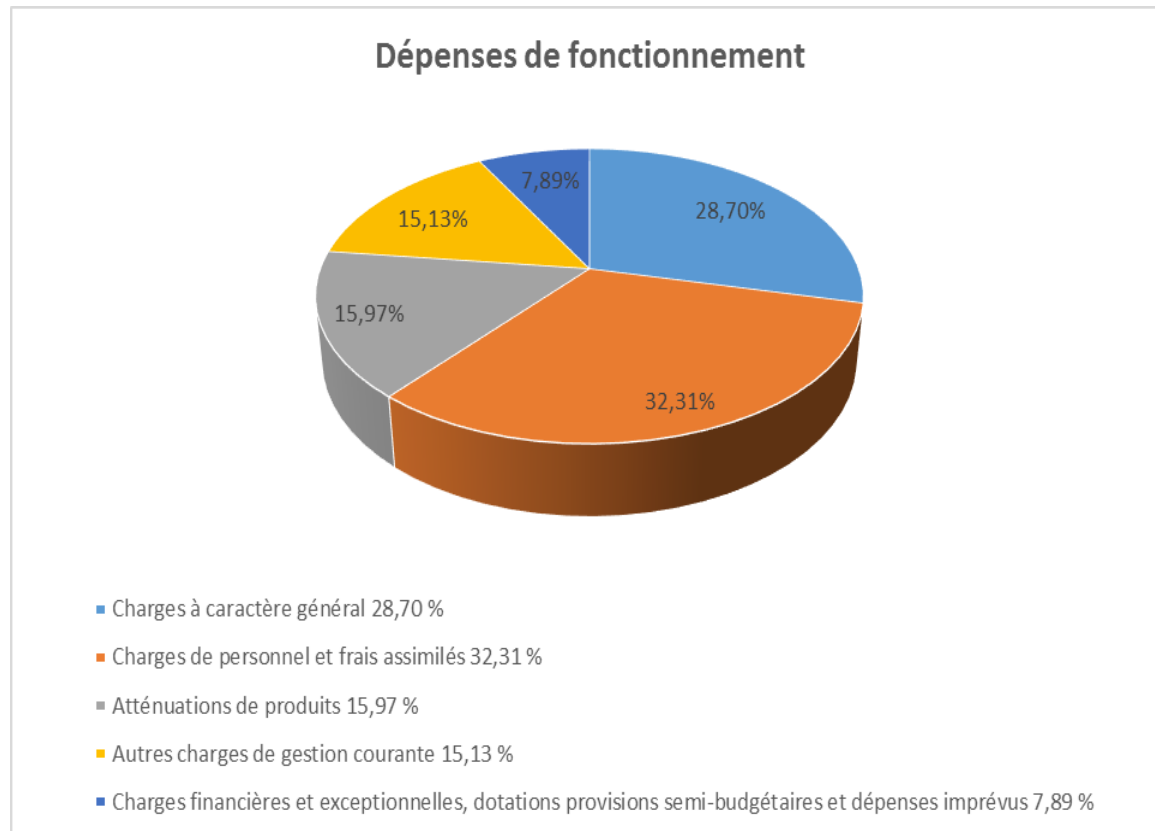
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 450 810,68 €

<b>Dont principales dépenses</b>	<b>Compte administratif 2015</b>	<b>Budget 2016</b>
Charges à caractère général	109 692,56 €	129 400,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	118 599,61 €	145 650,00 €
Atténuations de produits	74 236,00 €	72 000,00 €
Autres charges de gestion courante	60 883,62 €	68 210,68 €
Charges financières et exceptionnelles, dotations provisions semi-budgétaires et dépenses imprévus	24 100,20 €	35 550,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>387 511,99 €</b>	<b>450 810,68 €</b>

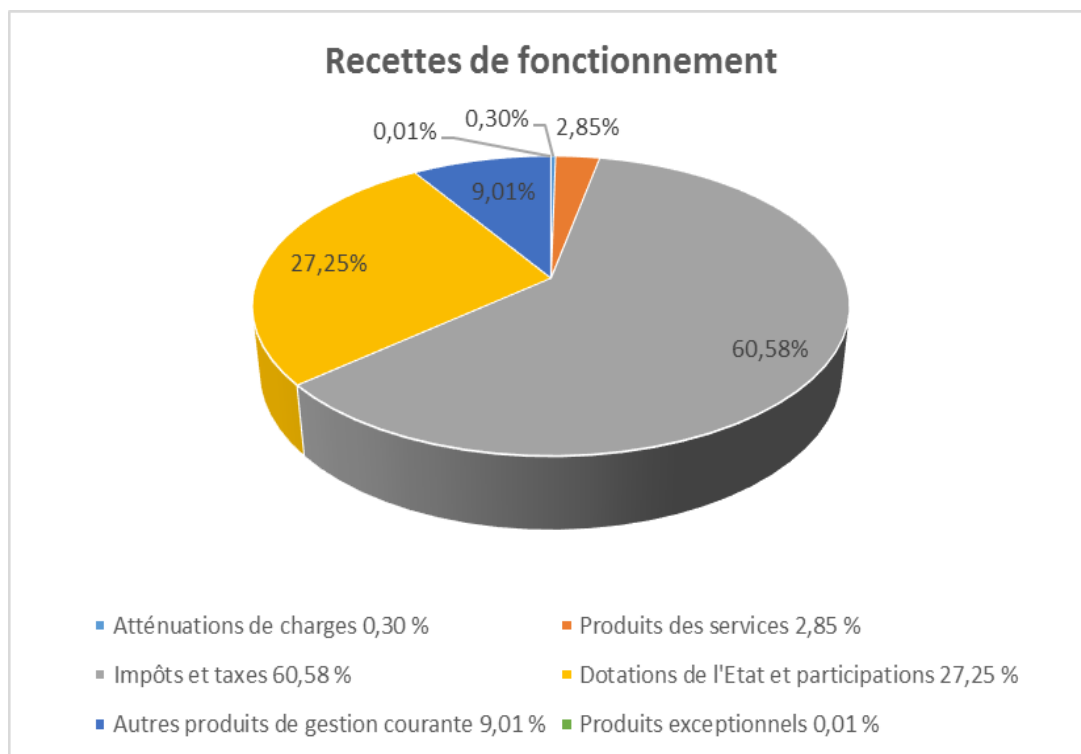
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 450 810,68 €

Dont principales recettes	Compte administratif 2015	Budget 2016
Atténuations de charges	2 528,11 €	1 340,00 €
Produit des services	20 933,10 €	12 843,00 €
Impôts et taxes	280 137,94 €	273 117,68 €
Dotations de l'État et participations	146 091,63 €	122 850,00 €
Autres produits de gestion courante	40 712,60 €	40 600,00 €
Produits exceptionnels	8 791,75 €	60,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>499 195,13 €</b>	<b>450 810,68 €</b>

La répartition des dépenses de fonctionnement pour 2016 est la suivante :



## Structure des recettes de fonctionnement pour 2016 :



## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

Une très grosse part des dépenses d'investissements est consacrée au grand chantier de voirie (voir article précédent). Ce dernier sera financé en partie par un prêt de 200000 euros.



**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 677 836,68 €**

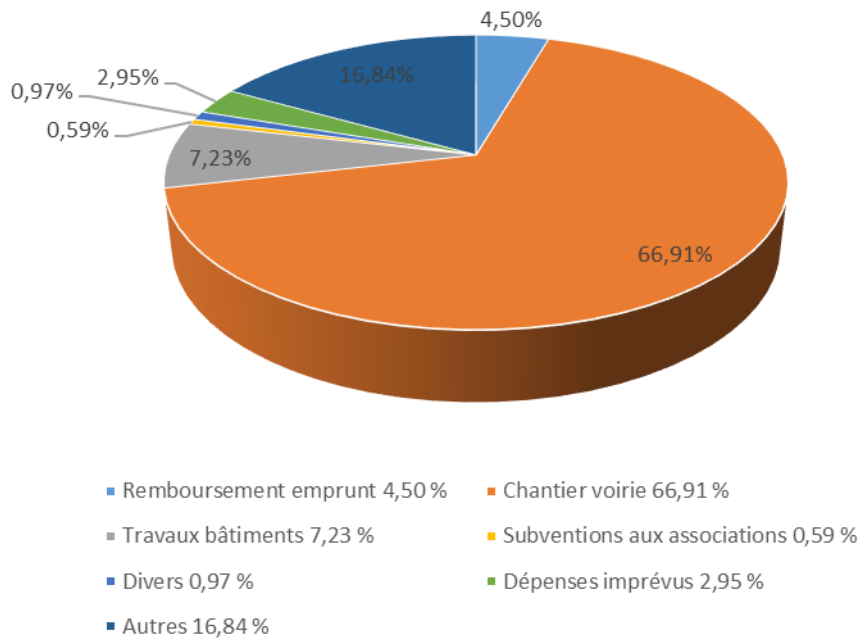
Dépenses d'investissement	Budget 2016
Remboursement emprunt	30 500,00 €
Chantier voirie	453 569,76 €
Travaux bâtiments	49 000,00 €
Subventions aux associations	4 000,00 €
Divers	6 600,00 €
Dépenses imprévus	20 000,00 €
Autres	114 166,92 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>677 836,68 €</b>

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 677 836,68 €**

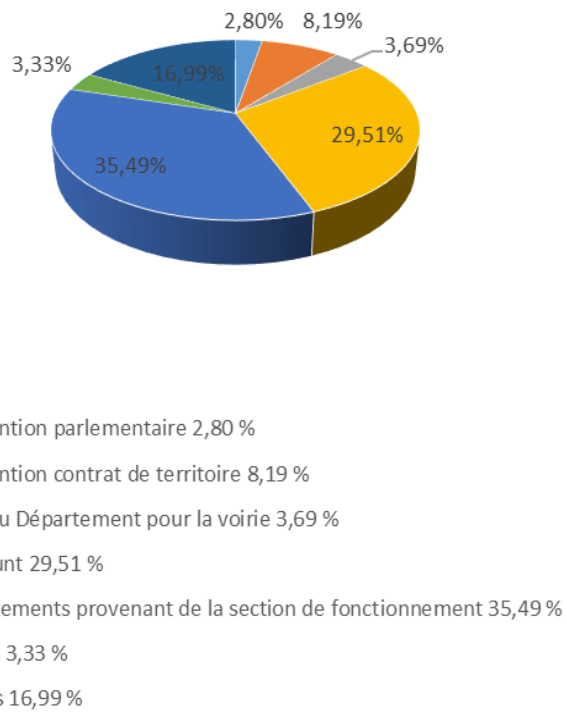
Recettes d'investissement	Budget 2016
Subvention parlementaire	19 000,00 €
Subvention contrat de territoire	55 500,00 €
Part du Département pour la voirie	25 000,00 €
Emprunt	200 000,00 €
Prélèvements provenant de la section de fonctionnement	240 569,76 €
Divers	23 600,00 €
Autres	114 166,92 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>677 836,68 €</b>



### Structure des dépenses d'investissement



### Structure des recettes d'investissement



Michelle Koenig



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES A VENIR



### **MOIS D'AVRIL**

10 avril 1935	M. Alphonse ARBOGAST	81 ans
14 avril 1935	Mme Georgette ALBRECHT	81 ans
24 avril 1929	M. Charles WIANNI	87 ans
24 avril 1934	M. Guy FINCK	82 ans
27 avril 1936	Mme Alphonsine KOHLER	80 ans

### **MOIS DE MAI**

03 mai 1931	M. Joseph PALMER	85 ans
04 mai 1925	Mme Germaine EIGNER	91 ans
06 mai 1929	Mme Léa BREYSACH	87 ans
17 mai 1929	Mme Madeleine FREY	87 ans

### **MOIS DE JUIN**

05 juin 1935	Mme Jeannine BOESPFLUG	81 ans
06 juin 1928	Mme Yvette HENRY	88 ans
24 juin 1931	M. Joseph VIDAL	85 ans
29 juin 1935	Mme Thérèse MULLER	81 ans

### **MOIS DE JUILLET**

07 juillet 1933	Mme Francine WACH	83 ans
11 juillet 1925	M. Alfred WEHR	91 ans
15 juillet 1933	M. André ECK	83 ans
18 juillet 1932	Mme Thérèse BOESPFLUG	84 ans
22 juillet 1935	Mme Marie-Madeleine MEYER	81 ans

### **MOIS D'AOUT**

14 août 1934	Mme Marinette LEHMANN	82 ans
15 août 1932	M. Raymond WEHRLI	84 ans
22 août 1926	Mme Georgette KRETZ	90 ans
29 août 1930	M. Xavier SAAS	86 ans

### **MOIS DE SEPTEMBRE**

04 septembre 1927	M. Albert FRIEDMANN	89 ans
13 septembre 1929	Mme Marie-Thérèse BREYSACH	87 ans
15 septembre 1934	M. Gaston WACH	82 ans
23 septembre 1935	Mme Madeleine ECK	81 ans

## MOIS D'OCTOBRE

02 octobre 1927	Mme Richarde WOERTH	89 ans
14 octobre 1934	Mme Annette GUNTZBURGER	82 ans
17 octobre 1930	Mme Christiane SIGWALT	80 ans
17 octobre 1934	M. Martin MEYER	82 ans
17 octobre 1926	M. Camille BOESPFLUG	90 ans
22 octobre 1929	Mme Irène BAUMERT	87 ans
23 octobre 1932	Mme Marthe SAAS	84 ans

## MOIS DE NOVEMBRE

01 novembre 1929	Mme Marie-Louise KOENIG	87 ans
05 novembre 1933	Mme Yvonne BRONNER	83 ans
15 novembre 1930	M. Charles BREYSACH	86 ans

## MOIS DE DECEMBRE

02 décembre 1931	M. Laurent BEYHURST	85 ans
10 décembre 1934	Mme Jacqueline PALMER	82 ans
13 décembre 1933	Mme Marie-Louise BREYSACH	83 ans
14 décembre 1931	M. Marcel BREYSACH	85 ans
22 décembre 1933	Mme Bernadette SCHMITT	83 ans
27 décembre 1930	Mme Georgette DOLT	86 ans



## NOCES D'OR

- 29 avril : M. Jean-Pierre SCHMITT et Mme Pierrette WIANNI  
10 juin : M. Pierre GRINNER et Mme Elisabeth ARBOGAST  
30 septembre : M. Jean-Louis LAEMMER et Mme Marie Antoinette SCHREIBER

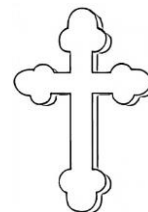


## NOCES DE DIAMANT

- 27 avril : M. Camille BOESPFLUG et Mme Marie-Thérèse UTTER  
19 octobre : M. Marcel BREYSACH et Mme Marie-Louise KOENIG

## SOUVENIRS ATTRISTES

21 novembre 2015 : Monsieur Ernest Aloïse Pierre RITTY  
16 avril 2016 : Monsieur Jacques HENRY



## BIENVENUE AUX PETITS OCHTER

6 novembre 2015 : Claire SCHAUFLER MARCHAND  
7 novembre 2015 : Gabin VALTER  
20 décembre 2015 : Adèle GEUENICH  
29 janvier 2016 : Chloé BULET  
11 janvier 2016 : Noan FRITSCH  
22 mars 2016 : Nolan POMMIER



Attention : Ne figure pas sur cette liste les enfants dont les parents ne sont pas inscrits en mairie.

## **DERNIERE MANIFESTATION 2015 : La fête de Noël des Seniors**

Toujours une belle ambiance...



## LES MANIFESTATIONS A VENIR

Mois	Manifestations	Organisateurs
<b>AVRIL</b>		
Dimanche 17	Sortie printanière	Cavaliers
Samedi 23	Diner dansant	CSBO
Samedi 23	Pêche à l'américaine	APP
<b>MAI</b>		
Vendredi 1er	Marche printanière	Association des donneurs de sang
1 <sup>er</sup> mai	Marche des pompiers	Pompiers
Jeudi 5	1 <sup>ère</sup> Communion	Eglise
Du 9 au 11	Collecte tombolas	Cœur d'Osthouse
Dimanche 15	Marché aux puces	ASO
Du 20 au 22	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Samedi 21	Pêche à la carpe	APP
<b>JUIN</b>		
Dimanche 5	Marche populaire	CSBO
Dimanche 5	Confirmation à Gerstheim	Eglise
Du 8 au 12	Enduro de pêche à la carpe à la gravière	Carpe club
Samedi 18	Fête de l'école à la salle CSBO	Association des parents d'élèves
Vendredi 24	Assemblée Générale à 19h30	ASO
<b>JUILLET</b>		
Samedi 2	Sommer Fescht	CSBO
Du 8 au 10	Collecte papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Samedi 9 et dimanche 10	Enduro mixte de pêche à la carpe	APP
Mercredi 13	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Jeudi 14	Cérémonie au monument aux morts et apéritif dans la cour de l'école	Commune
	Fête des teckels à l'ASO	Club Teckel
Samedi 30 et dimanche 31	Tournoi de foot	ASO
<b>AOUT</b>		
Dimanche 21	Fête patronale : Vente de pâtisserie + Apéritif dans la cour du presbytère	Conseil de fabrique
Du 26 au 28	Tournée théâtre	Project'ill
<b>SEPTEMBRE</b>		
Du 2 au 4	Tournée Théâtre	Project'ill

Mois	Manifestations	Organisateurs
<b>SEPTEMBRE</b>		
Samedi 3	Pain d'épice	ASO
	Pêche 2 fois 4 heures	APP
	Bourse aux vêtements	Conseil de fabrique
	Sortie des arboriculteurs	Arboriculteurs
Du 9 au 11	Collecte papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Dimanche 11	Fête du Cheval	Cavaliers
Mercredi 21	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Samedi 24 et dimanche 25	Exposition de fruits à Matzenheim	Arboriculteurs
<b>OCTOBRE</b>		
Samedi 15	Diner dansant	ASO
Lundi 31	Soirée Halloween	Homie's
<b>NOVEMBRE</b>		
Du 4 au 6	Collecte papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Dimanche 6	Fête paroissiale avec repas	Conseil de Fabrique
Du 11 au 13	Téléthon + pêche 2x3 heures + repas	APP + Carpe Club
Samedi 19 et Dimanche 20	Vente des calendriers	Pompiers
Mercredi 23	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Samedi 26	Vente de couronne de l'avent	Conseil de fabrique
<b>DECEMBRE</b>		
Samedi 3	Téléthon	Pompiers
Samedi 10	Repas de la Sainte Barbe	Amicale des pompiers
Samedi 17	Repas des aînés	Commune
<b>JANVIER 2017</b>		
Du 6 au 8	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
<b>FEVRIER 2017</b>		
Dimanche 26 février	Run & Bike	Team Free Bike



## ↵ REMERCIEMENTS

La municipalité remercie toutes les personnes, qui donnent de leur temps pour aider occasionnellement la commune à effectuer différentes tâches. Elle remercie aussi les personnes qui ont accepté de s'occuper d'un ou deux bacs à fleurs durant l'année 2016.



**Merci à Jean-Luc Bronner  
d'avoir offert le magnifique  
sapin de Noël au Rond-Point.**



**Merci aux enseignants  
et aux enfants de  
l'école pour les belles  
décorations de Noël.**



**Merci aux adultes et aux enfants qui  
ont peint les œufs de Pâques pour  
mettre sur le Rond-Point et à la  
Mairie.**



**Un œuf pas comme les autres : un ancien  
fauteuil en plastique, abandonné dans la forêt  
d'Osthouse, a donné à Jean-Luc, notre agent  
communal, l'idée d'en faire un gros œuf de  
Pâques. La peinture a été faite par le  
stagiaire, Tom Knobloch.**

Michelle Koenig



Merci aux villageois et aux jeunes d'être venus le samedi 2 avril pour la traditionnelle chasse aux déchets oubliés dans la nature autour du village. Une remorque a été vite remplie par divers objets : canettes, bouteilles, emballages de toutes sortes.....

Préservez la nature et notre environnement pour les générations futures.



Michelle Koenig



## INFORMATIONS COMMUNALES

### ↳ INSCRIPTIONS DES PETITS EN MATERNELLE POUR LA RENTREE 2016

Les parents des enfants nés en 2013 doivent venir inscrire rapidement leur enfant à l'école. Il faut prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école : Mme Catherine Hinz au 03 88 98 10 50.

### ↳ COMMENT TROUVER UNE ASSISTANTE MATERNELLE A OSTHOUSE ?

Il suffit d'aller sur le site « Conseil Département du Bas-Rhin ». Les données sont actualisées tous les vendredis.

<http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels>

### ↳ LES DERNIERS INVESTISSEMENTS

Porte  
condamnée



**Dans la cour arrière de l'école** : un cache poubelle en bois et un nouveau portail ont été installés. Le portillon a été déplacé. Message transmis par la directrice : Les élèves tiennent à remercier la Municipalité pour ces transformations. Ils avaient remarqué la dangerosité de l'emplacement de l'ancien portillon avec son accès direct sur la chaussée.



Rampe d'accès pour les  
handicapés

Protection autour des arbres

## Des conteneurs enterrés rue des jardins.



Ces conteneurs ont été financés par la communauté des communes et l'enrobé par la commune. Des plaques de verre y ont été déposées à deux reprises. Attention : ce type d'objet est à ramener à la déchèterie - des enfants peuvent y jouer et se blesser.

↪ **VIA TRAJECTOIRE**, le service public d'inscription en maison de retraite en ligne fête ses un an !

Inscrire un proche en maison de retraite était auparavant une démarche laborieuse. Depuis maintenant un an, les alsaciens peuvent utiliser **viatrajectoire.fr**, le premier site d'inscription en maison de retraite en ligne. Un véritable gain de temps pour eux, qui en un clic, complètent et envoient leur dossier d'admission au lieu de faire la tournée des établissements. Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10 000 demandes d'inscription. Si majoritairement celles-ci proviennent de l'hôpital, les usagers sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile, avec l'aide de leur médecin traitant. Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85% d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site. Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, partenaire de ce projet, espère avec ViaTrajectoire une amélioration des délais d'admission en maison de retraite grâce à l'actualisation en temps réel des listes d'attente. A terme, ce service public dématérialisé devrait permettre de mettre fin aux inscriptions « papier ».



Maison de retraite, tout est plus simple  
avec [viatrajectoire.fr](http://viatrajectoire.fr)



## ↪ SORTIE FORESTIERE

Le 19 mars dernier, les membres du conseil municipal se sont retrouvés dans des parcelles de forêt de la commune d'Osthouse en compagnie de Baptiste Schoenfelder, technicien forestier, pour une petite leçon de gestion de la forêt.



Qu'est-ce que la gestion forestière ?

C'est "imiter la nature, hâter son œuvre". (Parade)

La forêt est un écosystème qui se développe seul. Cet écosystème et les espèces qui le composent, étaient présents bien avant l'apparition de l'Homme et le seront bien après sa disparition.

Ce célèbre adage du monde forestier résume pour beaucoup l'objectif des interventions qui doivent être pratiquées.

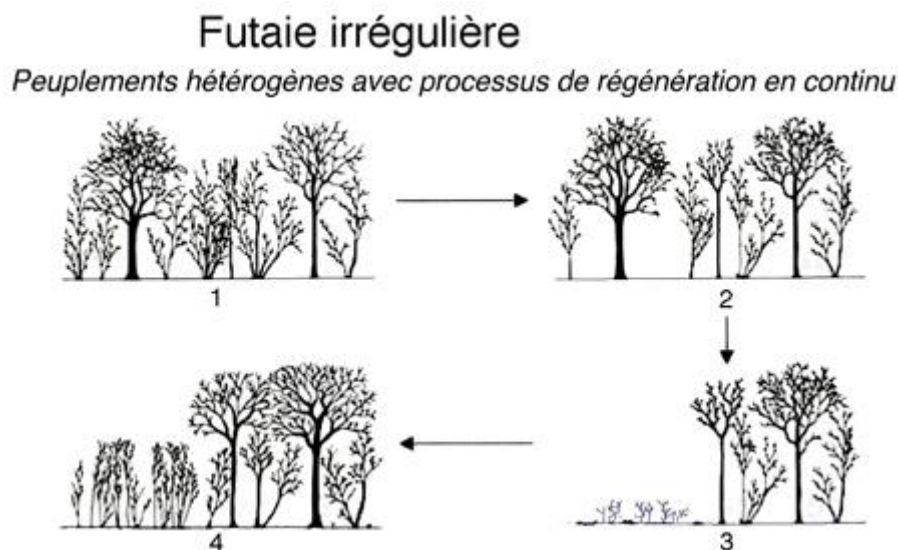
En clair, si la forêt n'a pas besoin de l'Homme pour vivre, l'inverse n'est pas vrai. C'est pour cela que nous devons pratiquer des interventions tant respectueuses de la forêt que d'assurer une meilleure production.

En ce sens, nous devons en premier lieu veiller en amont, au choix des essences plantées dans nos régions afin de ne pas les dénaturer et ne pas dérégler les écosystèmes dans nos bois et forêts.

Dans la plaine de l'Ill, où nous nous trouvons, les principales essences rencontrées sont le chêne, l'érable et le frêne. Dans les parcelles communales, des chênes ont été plantés les autres essences comme le charme, l'érable, le frêne ou l'aulne

poussant naturellement.

A Osthouse, la gestion de la forêt se fait en « futaie irrégulière » et les essences sont mélangées, ce qui permet une meilleure résistance et plus de biodiversité mais rend la gestion plus difficile sur la durée.



- **Les différents stades de croissance du chêne aboutissant à la futaie**

- *Le semis (0 à 2 ans) :*

La hauteur des jeunes chênes ne dépasse pas 50 cm. A ce stade, les jeunes arbres sont alors sensibles à l'abroustissement des cervidés.



- *Le fourré (2 à 10 ans) :*

Les arbres grandissent et s'élèvent alors jusqu'à 3 mètres de hauteur. Les tiges des arbres s'allongent.

- *Le gaulis (10 à 25 ans) :*

Les chênes sont maintenant plus hauts (de 5 à 9 mètres) et le diamètre des troncs est de 5 à 9 cm.



- *Le perchis (10 à 15 cm de diamètre) :*

A ce stade, le forestier sélectionne les plus beaux spécimens.

- *La jeune futaie :*

La croissance des chênes ralentit en hauteur et s'accroît en largeur. Il y a une forte concurrence entre les arbres. Majoritairement des petits bois et bois moyens de 15 à 45 cm de diamètre.

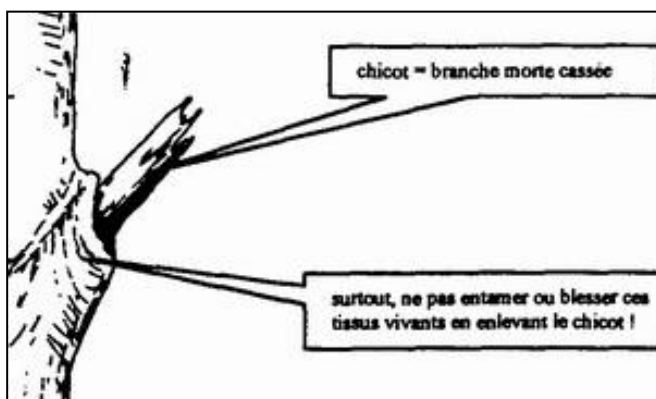
- La futaie adulte :

La croissance des arbres ralentit en hauteur, la qualité du bois s'améliore (forte croissance en diamètre). Ce sont majoritairement des bois moyens.



- **Entretien / opération de nettoyage**

Il faut rabattre avec une coupe « croissant » les charmes et érables sycomores pour laisser les chênes tête à la lumière pour en faire du bois d'œuvre.



On laisse le chicot pour éviter aux essences d'être mangées par les chevreuils.

Les clématites elles aussi peuvent étouffer les plans tout comme les ronces mais ces dernières meurent si elles ne sont pas assez exposées au soleil.

Dégager les jeunes plants d'arbres, oui mais pas trop car la végétation les protège aussi.

En effet, la végétation qui se développe autour des plants forestiers (ronces, fougères...) peut gêner la croissance mais les protège également, de la chaleur en maintenant un micro-climat plus humide et des cervidés qui seraient tentés de les croquer! Cela permet aussi de les gagner pour éviter le développement de trop grosses branches qui seraient dommageables à la qualité du bois.

Pour les plus grands spécimens des parcelles ce sont des essences locales qui ont été semées mais cela prend beaucoup de temps et il y a obligation de clôturer.



Souvent lors d'une balade en forêt, on peut voir des troncs qui ont été martelés. Le martelage se fait avec un marteau forestier et permet aux agents de l'ONF, les seuls autorisés à le faire, de désigner les bois à abattre.



Cette matinée riche d'enseignements et conviviale grâce à Baptiste Schoenfelder, notre technicien forestier, qui a pris de son temps pour nous faire connaître son travail s'est terminée autour d'un verre de l'amitié pris au chalet de l'APP d'Osthouse.

Merci à tous !



Véronique Sigwalt et Fernande Rinn

## VOIRIE



Certains auront pu constater début avril que la commune continue d'investir dans la sécurité.

En effet, Jean-Luc Bronner notre employé communal et son stagiaire Tom Knobloch ont réalisé un nouveau passage piéton rue de Gerstheim. Celui-ci permet aux piétons de rejoindre la rue Etroite de manière plus sécurisante !



Fernande Rinn

## **Pourquoi ne faut-il pas se garer devant les bouches d'incendie ?**

On y a tous pensé un jour.

Pourquoi ne pouvons-nous pas nous garer devant une bouche d'incendie ?

Est-ce que les pompiers ont vraiment besoin de tout cet espace pour brancher leur lance géante ?

Va-t-il réellement y avoir un feu ?

Oui et votre voiture va se faire démolir comme celle-ci.



Conclusion, je ne me garerai plus jamais devant une bouche d'incendie.

### **Arrêt et stationnement gênant de deuxième classe**

A l'exception des sanctions durcies par les mesures de Bernard Cazeneuve du début 2015, l'article R417-10 définit le stationnement gênant contribuant à une contravention de classe 2 :

- Une amende forfaitaire de 35€
- Une amende majorée de 75€
- Aucun point n'est retiré du permis
- L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites après injonction des agents
- L'amende minorée de 22€ ne s'applique pas pour les infractions liées au stationnement

D'après [l'article R417-10](#) du code de la route.

## INFORMATIONS INTERCOMMUNALES



### Oktave, la rénovation énergétique complète clefs en main !

Vous êtes propriétaire d'une maison et vous souhaitez effectuer une rénovation complète ? Oktave est là pour vous accompagner et vous proposer un scénario de travaux et une solution de financement personnalisés. Découvrez les 8 étapes de votre montée en gamme, Oktave s'occupe de tout !

#### Étape 1

Prise d'informations, premier contact et visite d'accueil avec votre conseiller Oktave à l'Espace Info Energie\* d'Erstein

#### Étape 2

Prise de rendez-vous pour réaliser une pré-visite de faisabilité

#### Étape 3

État des Lieux Architectural et technique par un groupement d'entreprise

#### Étape 4

Signature d'un contrat et montage du projet de rénovation

#### Étape 5

Décision du propriétaire

#### Étape 6

Montage du dossier de financement

#### Étape 6

Accord de financement et signature des devis

#### Étape 7

Réalisation des travaux et suivi par Oktave

#### Étape 8

Prise en main du logement et suivi par Oktave



A été créé par :

L'ADEME et la Région Alsace  
Champagne-Ardenne Lorraine

[www.oktave.fr](http://www.oktave.fr)

Avec le programme Oktave vous bénéficiez de conseil neutre vous orientant vers une solution de rénovation globale. Les travaux seront réalisés par des entreprises et artisans sélectionnés, formés et expérimentés.

Votre conseiller Oktave suit votre projet de A à Z pour s'assurer que les travaux effectués sont conformes aux promesses ! Tout au long des travaux, vous n'avez qu'un seul interlocuteur, le pilote du groupement d'artisans, qui se charge de la coordination des équipes en véritable métronome.

**Pour plus d'informations, contactez votre Espace Info Energie !**

*\*Les Espaces Info Energie sont des lieux de conseil neutre, gratuit et indépendant soutenu par l'ADEME, la Région alsace et les collectivités afin de vous apporter de l'information et de la documentation adaptée à votre projet. Vous serez alors à même de faire un choix éclairé.*

**Erstein Info Energie**

**14 rue Jean George Abry 67150 Erstein**

**03.88.59.86.27**

[florent.richard@oktave.fr](mailto:florent.richard@oktave.fr)



Programme  
energivie.info



Région ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE







**T.A.D.**  
DU PAYS D'ERSTEIN

SERVICE DE TRANSPORT  
DE PERSONNES,  
À LA DEMANDE



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU PAYS D'ERSTEIN

**N°Azur 0 810 90 24 89**

0,06 € TTC/MN



## HORAIRES

du lundi au vendredi : 8h à 18h  
et le samedi : 8h à 4h du matin

Les réservations doivent se faire la veille de la course avant 17h30. Pour toute course du lundi, la réservation doit se faire le samedi avant 12h.  
Le service ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.



Le service est  
accessible  
aux personnes  
handicapées et  
à mobilité réduite.

## TRAJET INTERNE AU PAYS D'ERSTEIN

### 1 TRAJET

**2€\*** /personne en journée

**3€\*** /personne le samedi après 19h

- Bolsenheim
- Erstein
- Hindisheim
- Hipsheim
- Ichtratzheim
- Limersheim
- Nordhouse
- Osthouse
- Schaeffersheim
- Uttenheim

## TRAJET EXTERNE AU PAYS D'ERSTEIN

### 1 TRAJET

**4€\*** /personne en journée

**6€\*** /personne le samedi après 19h

- Benfeld
- Gerstheim
- Rhinau

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Gratuit pour les moins de 4 ans
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte
- Limité à 4 trajets par jour et par personne

\* Payable directement au prestataire de transport

**OUVERT AUX HABITANTS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS D'ERSTEIN**

dans le périmètre d'action,  
hors trajets professionnels,  
scolaires et sanitaires.

En partenariat avec :





## Le carnaval à Osthouse

Le mardi 9 février 2016 le SAJI a organisé le carnaval à Osthouse.

Malgré une météo capricieuse qui nous a fait annuler la cavalcade dans les rues du village, près de 300 personnes étaient au rendez-vous pour passer un moment festif en présence de la reine des neiges.

Les différentes animations ont beaucoup amusé petits et grands.

Cette fête de carnaval c'est clôturé par un goûter.



Communauté de Communes du Pays d'Erstein - Service Animation Jeunesse Intercommunal

4 rue Sainte-Anne - 67150 ERSTEIN

Tél. 03.90.29.95.12 - 03.88.98.29.01- Port. 06.87.43.07.50 - Fax 03.88.21.10.86

Email : [saji@cc-pays-erstein.fr](mailto:saji@cc-pays-erstein.fr)

« imprimé par nos soins »

**Attention : l'Espace Jeunes a déménagé !!**



# Programme des activités périscolaire d'Osthouse



Projet d'animation  
Du 18 au 22 avril 2016



## Je m'amuse en cuisine

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Cookie en vitrail	Sablé arc en ciel	Petit pain au lait	Atelier couture / tricot

Projet d'animation  
Du 25 au 29 avril 2016



## Brico' malin

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Je bricole avec des rouleaux de papier	Réalisation de jardinière (NAP : nouvelle activité pédagogique)	Bricolage	Atelier couture / tricot

Projet d'animation  
Du 02 au 06 mai 2016



## Proche de la nature

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Sortie à l'air de jeu	Carillon naturelle	Atelier jardinage (NAP : nouvelle activité pédagogique)	Atelier couture / tricot

Projet d'animation  
Du 09 au 13 mai 2016



## Moyen-âge

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Construction d'un château en carton (NAP : nouvelle activité pédagogique)	Chacun son blason	Atelier couture / tricot	

Projet d'animation  
Du 16 au 20 mai 2016



## Photographie

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Rallye photo (NAP : nouvelle activité pédagogique)	Coloriage personnalisé	Roman photo	Atelier couture / tricot

Projet d'animation  
Du 23 au 27 mai 2016



## Souriez, vous êtes filmés !

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Préparation d'un scénario	Tournage d'un court métrage (NAP : nouvelle activité pédagogique)	Atelier couture / tricot	

Projet d'animation  
Du 30 mai au 3 juin



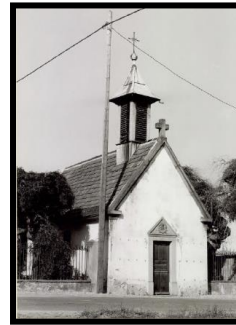
## Pirate

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Décoration pirate	Sabre pirate	Grande chasse aux trésors	Atelier couture / tricot

## LE SAVIEZ-VOUS

### ↳ LES CHAPELLES D'OSTHOUSE.

#### 1/ La chapelle Saint Wolfgang



La chapelle est à l'intersection de la D288, appelée rue des Pierres au sud et rue d'Erstein au nord, avec une petite route sans nom, vers l'ouest.

A l'origine, une première chapelle aurait été édifée à cet endroit au XV<sup>ème</sup> ou au XVI<sup>ème</sup> siècle. Elle est citée en 1772 et serait attribuée aux seigneurs du lieu, les Zorn de Bulach.

Entièrement restaurée en 1818 par Anton Josef Franz Zorn von Bulach celui-ci la transforma en une chapelle funéraire entourée d'un petit cimetière privé.



Fronton du portail aux armes des Zorn de Bulach.

Il y est rappelé l'année de rénovation du bâtiment à savoir 1818.

Au revers de la porte se trouve l'inscription commémorative suivante :

**ANNO 1818 / IST DURCH HERR ANTON JOSEPH FRANZ / FREYHERR ZORN v. BULACH  
DIESE CAPELL / ERNEUERT. DER HIER UM BEFUNDLICHE / BEGRAEBNISS PLATZ  
ANGEKAUFFET / ERRICHTET UND DANN GESTIFTET WORDEN.**

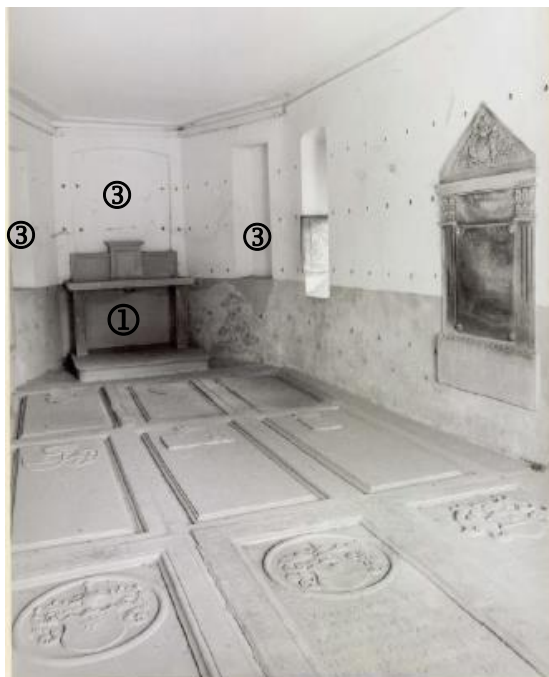


Un clocheton se dresse au-dessus de la façade.



A l'intérieur, sur le sol, se trouvent 9 dalles funéraires et encastrés dans les murs se trouvent 8 autres monuments. Les bas-reliefs en grès représentent les armoiries de la famille.

Au fond on aperçoit l'autel en grès ① et sur le revers du mur pignon des ex-voto en bois ②. Les baies de l'abside ③ sont quand à elles murées.



L'intérieur de la chapelle sert de lieu de sépulture à la famille Zorn de Bulach, uniquement à ceux qui avaient le titre de noble.

Les autres membres de la famille sont enterrés dans le cimetière entourant la chapelle.

On aperçoit d'ailleurs des dalles dressées contre le mur de clôture ainsi qu'une petite dalle encastrée dans le mur nord de la chapelle.



## 2/ La chapelle Saint Nicolas

Cette autre chapelle dédiée à Saint Nicolas était située au sud du village (vers Matzenheim). Des rapports de visite à l'autorité de tutelle de 1572 et 1666 rendent compte de l'existence de ce bâtiment qui n'existe plus.

## 3/ La chapelle du château

La troisième chapelle est une chapelle privée située à l'intérieur du château. Elle est placée sous le patronage de Notre Dame de l'Annonciation. Pour aménager cette chapelle, il a fallu une permission expresse de Rome sur demande de l'évêque conformément à la législation en vigueur au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. La première trace de correspondance traitant de cette affaire date du 27 février 1804. Le 20 mai 1893, la permission est donnée de célébrer la messe à l'exception des solennités. Le 1<sup>er</sup> octobre 1949, l'évêque informait le châtelain que l'autorisation de célébrer des messes dans la chapelle du château n'était plus valable suite au décès du baron Hugo Zorn de Bulach.

De magnifiques vitraux avec des motifs exceptionnels constitués des blasons de la noblesse d'Alsace décorent la chapelle.



Fernande Rinn

## VIE CULTUELLE

### ↳ PAROISSE SAINT BARTHELEMY

#### Rénovation des étoiles de Noël

Cette année 2 des 4 étoiles étaient en panne. Une maintenance s'est alors avérée nécessaire. Afin de réaliser cette opération dans les meilleures conditions de sécurité, deux sapeurs-pompiers experts des interventions en milieu périlleux nous ont prêté main forte pour les descendre du clocher, par l'extérieur, au moyen d'un système de treuils et de cordes. L'intervention s'est bien déroulée et va permettre une réparation au sol pour une remise en fonction fin 2016.



#### Vente de bois de chauffage

Il reste du bois coupé début 2015 dans la forêt paroissiale (environ 14 stères).

Il est actuellement stocké à l'abri des intempéries dans la cour du presbytère et donc facilement accessible en voiture et remorque. Il peut être débité en bûches et livré sur demande. Pour tout renseignement, vous pouvez à tout moment prendre contact avec un membre du conseil de Fabrique.

Didier Forster

## ↩ UNE TRADITION A OSTHOUSE : LES CRECELLES



Pendant la semaine sainte, Osthouse a fait revivre une nouvelle fois une tradition bien ancrée : les crécelles de Pâques. La crécelle est une sorte de racleur, dont le son caractéristique est produit par le frottement d'une lame en bois sur une autre. Utilisée dans certains pays pour annoncer le passage des lépreux, ou signifier aux maris aux champs que le repas était prêt, la crécelle, "Ratsch" en alsacien, aurait également servi dans certains pays aux rabatteurs lors de chasses en battue. Mais d'où vient cette tradition ? Elle est liée à une vieille croyance selon laquelle, à Pâques, les cloches partaient à Rome pour être bénies par le Pape. Elles étaient alors remplacées par les crécelles actionnées par les enfants de chœur. Depuis plusieurs générations, pour remplacer les cloches, des enfants d'Osthouse, défilent à vélo dans les rues du village pour annoncer l'angélus du matin, de midi et du soir.



Dimanche 3 avril, à 10h45, en l'église Saint Martin d'Erstein, 32 jeunes de la communauté de paroisses Saint Pierre et Paul, ont proclamé leur PROFESSION DE FOI. Ils étaient à quatre d'Osthouse :

De gauche à droite : Corentin Beller, Louis Grohens, Eva Fender et Thomas Viot

Michelle Koenig



## VIE DE L'ÉCOLE

### ↳ Un Conseil des élèves à l'école

Un vendredi sur deux, de 15h à 15h30, se réunit, sous le préau, le Conseil des élèves. Toutes les classes de l'école primaire (du CP au CM2) y participent, avec quelquefois la présence des élèves de moyenne et de grande section de maternelle. Les enseignants, Mme Girod et Monsieur Hinz, sont également présents.

### La préparation du Conseil

Au Conseil, il y a un délégué par classe. Les délégués sont désignés par leurs camarades lors d'élections. Nous élisons de nouveaux délégués après chaque vacances. Les candidats font alors un discours. Celui qui obtient le plus de voix est désigné délégué. En ce moment, les délégués sont :

- CP : Lison Scherer
- CE1 : Léane Wagner
- CE2 : Émilie Andres
- CM1 : Jason Willer
- CM2 : Kévin Schwoob Alexandre

A 13h20, quelques élèves de la classe de CM1-CM2 sont chargés de préparer la salle du Conseil (mise en place des bancs et des tables). A 15h, les élèves des deux classes s'installent dans la salle. Les délégués, la secrétaire (Camille Sigwalt, CM2), la trésorière (Mélissa Wagner, CM2), le bâton de parole (Elen Le Galloudec, CM1) et le rapporteur (Charline Dolt, CM1) ont des places bien précises. Les autres élèves sont assis sur des bancs et des tapis.

Les délégués ouvrent le Conseil en annonçant :

« Nous déclarons le Conseil ouvert. »

D'abord, les délégués désignent les élèves aux « métiers » de cour. Puis ils évoquent les questions et les problèmes de vie de l'école, notamment lors des récréations. Des solutions sont trouvées ensemble. Si nécessaire, on procède à un vote si plusieurs solutions sont proposées. Les décisions sont notées dans un classeur par la secrétaire. Lorsque toutes les décisions sont prises, les délégués clôturent le Conseil en annonçant :

« Nous déclarons le Conseil fermé. »

## Les « métiers »

Au sein du Conseil, certains élèves ont des responsabilités ; nous appelons cela les « métiers » :

### Les « métiers » du Conseil :

- le bâton de parole ; il donne la permission à un élève de prendre la parole en lui tendant un bâton.
- le secrétaire ; il prend en note les décisions prises lors du Conseil.
- le trésorier ; il gère l'argent du Conseil. Nous recevons une somme d'argent en début d'année et lors des différentes actions de l'Association des Parents d'Élèves, comme la collecte des vieux papiers et la vente de fromages. Il sait l'argent dont nous disposons. Cette année, nous avons pu acheter des jeux de cour.
- Le rapporteur prend note sur une affiche du nom des élèves désignés pour « les métiers » de cour. Elle sera affichée dans la cour de récréation.

**Les « métiers » de cour :** des élèves volontaires sont désignés pour la gestion des récréations:

- des élèves sont chargés de sortir, puis de ranger, à la fin de la récréation, les jeux (buts, balles, cordes, palets, Mölkky...)
- deux élèves sont chargés de vérifier les toilettes à la fin de la récréation; robinets fermés, chasses d'eau tirées, personne à l'intérieur....
- l'arbitre veille au respect des règles sur le terrain de football.
- deux élèves sont chargés du balayage des graviers de la cour qui risquent de provoquer des chutes.
- un élève est chargé de ramasser, à la fin de la récréation, les affaires oubliées (vestes...).

Les délégués peuvent mettre cinq minutes à un élève qui ne respecte pas les règles lors de la récréation. Dans ce cas, l'enfant en question reste cinq minutes près des enseignants.

## Le rôle du Conseil

Le Conseil nous apprend à vivre en communauté. Nous parlons des problèmes rencontrés, nous en discutons, nous cherchons ensemble des solutions. Nous instaurons des règles pour des récréations en toute sécurité. Le Conseil veille au respect de ces règles de vie. Il nous apprend à être autonome ; nous avons un budget à gérer.

*Agathe Jolly, Camille Sigwalt, Mélissa Wagner*

### Que pensent les élèves ?

« C'est grâce au Conseil que notre cour fonctionne bien.» Titouan Scherer, CM2

«Les délégués sont les représentants des classes...La cour est plus agréable. Nous sommes en sécurité.» Matthieu Viot, CM2

« Le Conseil veille à la sécurité et au respect des règles » Suzy Wiani, CM1

« Les délégués jouent un rôle de médiateurs » Camille Sigwalt, CM2

### La légende de la photographie :

Le Conseil compte cinq délégués, une secrétaire, une trésorière, un bâton de parole, un rapporteur.



Séverine Girod

## ☞ Une après-midi découverte de la pêche pour les écoliers d'Osthouse

36 enfants de l'école primaire du village, accompagnés de leurs parents, ont découvert les secrets de la pêche grâce à l'A.P.P. et l'association des parents d'élèves, présidée par Eric Baumert. Cette initiation s'est déroulée à l'étang de pêche l'après-midi du samedi 13 mars. Les enfants, ravis, ont profité pendant deux heures d'une belle leçon de choses dispensée par l'équipe du président Jean-Marie Fruhauf. Les tout jeunes se sont familiarisés avec le vocabulaire et la pratique de la pêche. Leur attention a été récompensée par quelques belles prises : carpes, truites et gardons qui, après observation, ont retrouvé leur liberté dans l'étang. Au courant de l'après-midi, les enfants ont pu également découvrir les tentes et les équipements sophistiqués utilisés par les carpestes lors des compétitions de 24 heures. Le Maire, venu rendre visite aux participants, a félicité les membres de l'APP pour cette initiative méritant d'être reconduite. Sur le coup des 16h, le grand air ayant fait son effet, les enfants ont eu droit au goûter offert par l'A.P.P.

### 36 enfants découvrent la pêche



☞ Pas évident de lancer un hameçon dans l'eau !



Les enfants touchent une carpe



Présentation du matériel professionnel



Ils ont tous découvert la pêche !

Michelle Koenig

**VIE ASSOCIATIVE**

**AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES  
OSTHOUSE - MATZENHEIM**



**POEME SUR LE DON DE LA  
VIE**

Le don du sang est un beau geste,  
Un beau geste pour un million de vies,  
Ensemble, formons un bel orchestre  
Pour jouer la symphonie de la vie.

Il y a des gens qu'on peut sauver,  
Mais il faut oser, se décider !  
Nos globules rouges, notre plasma : notre sang  
Peuvent les aider à vivre normalement

A,B,O... nous sommes tous des héros  
Mettons des étiquettes sur les pochettes  
Direction les hôpitaux  
Grâce à nos plaquettes, leur destin s'ra  
chouette !

A partir de 18 ans, rendez-vous au don du sang,  
Les malades sont impatients !  
Nous n'attendons rien d'eux,  
Mais ça nous rendra heureux !

## Information concernant votre 1er don



### Comment ça se passe ?

Le jour J mangez bien et hydratez-vous suffisamment avant de vous rendre sur le lieu de prélèvement.

Accueilli par une personne qui vous enregistre, vous devez fournir une pièce d'identité (s'il s'agit de votre premier don). Vous remplissez un questionnaire, puis un médecin prend votre tension artérielle.

Selon vos réponses au questionnaire, il vous indique si vous pouvez ou non donner votre sang. Si tel n'est pas le cas, il vous en explique les raisons et vous précise si cette contre-indication est temporaire ou définitive. Il vous propose une collation avant de partir. Si vous pouvez être donneur et que c'est votre premier don, on vous fait un prélèvement indolore d'une goutte de sang au bout du doigt afin de dépister une éventuelle anémie qui rendrait le don de sang impossible. Puis, on vous guide vers la salle de prélèvement. Installé sur un lit, vous êtes pris en charge par une infirmière. Le prélèvement dure une dizaine de minutes. On vous guidera ensuite dans la salle de collation et de repos où vous resterez une vingtaine de minutes, pour surveillance. Vous prendrez tranquillement un repas : on vous proposera du salé et du sucré ainsi qu'une boisson.

Si un léger malaise survient, la prise en charge est immédiate et l'on peut s'allonger et récupérer. Après un don de sang il faut éviter les efforts intenses durant vingt-quatre heures.

N'ayez pas peur et venez tendre votre bras, ça ne fait pas mal, vous pouvez sauver une vie.

Les dates des prochaines collectes à l'école primaire "Les Tilleuls" à Matzenheim sont :

**MERCREDI 13 JUILLET**  
**MERCREDI 21 SEPTEMBRE**  
**MERCREDI 23 NOVEMBRE**

Nous serions ravis de vous accueillir. Nous remarquons une nette progression concernant les dons, en 2015, nous avons enregistré 267 dons sur les 5 collectes, contre 209 en 2014.

Michelle WOHLFARTH



## A.S. OSTHOUSE



L' A. S. Osthouse a profité de la trêve hivernale pour relooker le club-house. A moindre frais, mais avec beaucoup d'huile de coude le résultat est à la hauteur de toutes les espérances.

Nous profitons de la tribune qui nous est donné pour dire un très grand merci à tous ceux qui ont mis leur savoir faire et leur temps au service de l'ASO.



Bar



Chambre froide



Cuisine



Cuisine



## A.S.OSTHOUSE

Mais pendant cette trêve hivernale l' A. S. Osthouse a malheureusement également été victime de nombreuses dégradations. Nous ne pouvons que nous désoler du manque de civisme ou tout simplement du manque d'intelligence de certains de nos concitoyens.

Mais si l'envie de se rendre utile les prenait, nous ne manquerons pas de les accueillir.



Panneau publicitaire



Bouteille plantée dans le lambris



Feu de joie !!!



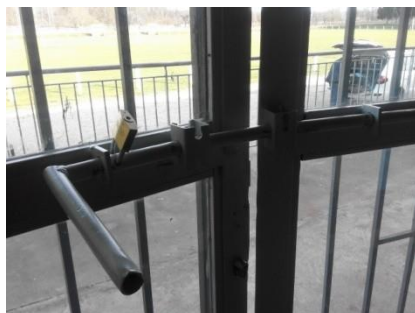
Plot béton voyageur, et 1



et 2



et 3 .....



Tentative d'effraction  
(juste de la casse)



Profanation du  
Monument aux Morts

Josiane Breysach



## ASSOCIATION SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE FRUITS

### D'OSTHOUSE & MATZENHEIM

#### Cours de taille chez les producteurs de fruits



Une vingtaine d'arboriculteurs ont bravé une météo maussade pour assister au cours de taille le samedi 20 février 2016, organisé par l'association syndicat des producteurs de fruits d'Osthouse-Matzenheim, au verger école d'Osthouse.

Le cours animé par Rémy Breysach, moniteur arboricole de la fédération des producteurs de fruits, a comme à son habitude retenu l'attention des membres de l'association. Qu'on soit arboriculteur chevronné ou novice, en théorie ou en pratique, avec les compétences et l'expérience de l'intervenant, chacun a pu y trouver son compte. Les tailles les plus diverses ont été réalisées. "Comment éclaircir et rajeunir un pommier de plus de 50 ans" était le premier sujet mis en pratique. Du haut de son échelle Rémy Breysach a commenté la marche à suivre. "Ne coupez rien aux branches charpentières et commencez toujours par le haut, cette consigne est également valable pour les tailles des variétés conduites en pillard" a tenu à préciser le moniteur. Les deux rangées de pommiers et de poiriers ainsi que les arbustes à baies ont subi l'assaut du sécateur. En l'espace de trois heures, le verger école s'est métamorphosé pour accueillir la floraison printanière. A leur tour, les arboriculteurs pourront mettre en pratique dans les prochains jours les conseils du spécialiste.

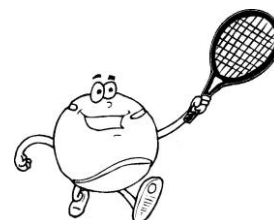


Jacques REHBERGER

## INFOS PRATIQUES

### Espace artisan, commerçant, ...

Vous désirez proposer un service (baby-sitter...), vous êtes artisan ou commerçant, cet espace vous est réservé.



### SPORT ET LOISIRS :

### TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis a été rétrocédé à la commune d'Osthouse par le C.S.B.O. en début d'année 2016.

Ce terrain ne fera pas l'objet d'une réhabilitation mais simplement d'un traitement contre les mousses ainsi que d'un petit nettoyage.

Les citoyens qui souhaitent utiliser le terrain en l'état actuel, pour y faire du tennis en sport et loisirs, sont invités à contacter M. Franck JOLLY, conseiller municipal, au 07 71 15 09 28. Il leur sera remis un double des clés du terrain moyennant le règlement du prix du double de la clé.

Les utilisateurs de ce terrain le feront sous leur propre responsabilité par tranche de 2 heures.

Vous aimez jardiner et n'avez pas de jardin et ni de vergers, la commune loue 10 ares de terrain.

Renseignement auprès de M. Le Maire d'Osthouse.



### Avis de recherche

Suite à la fête de Noël des seniors, 2 vestes ont été échangées.

Mr. Witwicki a en sa possession une veste gris/bleu mouchetée et recherche la sienne qui est vert/bordeaux taille 54 (XL).



Site Internet : [csb-osthouse.fr](http://csb-osthouse.fr)



[facebook.com/Cavaliers.dosthouse](https://facebook.com/Cavaliers.dosthouse)



Site internet : [www.projectill.com](http://www.projectill.com)

## ↪ **MAIRIE**

26 rue du Château - 03.88.98.02.46

### **Horaires d'ouverture :**

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h00 à 12h00	13H30 à 17H00
MARDI	Fermé	13H30 à 17H00
MERCREDI	8h00 à 12h00	Fermé
JEUDI	Fermé	16H00 à 20H00
VENREDI	8h00 à 12h00	Fermé

Permanence du MAIRE : le jeudi de 19H00 à 20H00 et sur rendez-vous

Permanence maire-adjoints : le jeudi de 20h00 à 21h00



Dans un souci de développement durable, nous vous proposons de vous envoyer les bulletins communaux par courrier électronique.

Contactez-nous à l'adresse suivante:

**[mairie.osthouse@wanadoo.fr](mailto:mairie.osthouse@wanadoo.fr)**